



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°21 NOVEMBRE 2017

Infos municipales

Réseau de téléphonie mobile

La résorption de la zone blanche de téléphonie mobile au centre du village est en cours avec la construction d'une antenne au lieu-dit Les Faysses (voir bulletin N°18 de février 2017 pour les détails).
Le 25 octobre la plateforme bétonnée a été coulée à l'aide d'environ cent trente rotations d'hélicoptère entre Touage et Les Faysses

Plus de photos sur :

<https://www.saintjeandherans.fr/vie-du-village/galeries-photos/>

Infos municipales

Page 1

Vie du village

Page 5

Infos pratiques

Page 7



Conseils des 21 juin et 27 septembre 2017

Le conseil municipal du 21 juin a validé l'abandon définitif de la source des Combes et de celle de Cote Vaire. Ce dossier avait été exposé en détail dans le bulletin N°17 de novembre 2016 que vous

pouvez lire et télécharger sur le site municipal :

<https://www.saintjeandherans.fr>

Il a également voté le nom des rues ci-dessous et les règles d'installation des plaques.

RUES DU VILLAGE
Place de la Mairie
Route de la Pierre du Dôme
Place de l'Eglise et du Temple
Place du Four
Rue des Clos
Rue du Miaunou
Rue des Lilas
Route de la Carrière
Route des Grands Champs
Impasse des Contours
Route du Barbier
Rue des Fontaines
Rue du Cardère
La Petite Rue
Route de la Sablonnière
Square du Souvenir
Route de Bongarrat
HAMEAU DE TOURRES
Rue de la Bastide
Chemin du Champ Rond
Impasse de la Chaumette
Route de Mens

HAMEAU DES RIVES
Chemin des Paquiers
Rue du Bateau
Impasse des Lombards
Impasse des Glycines
Rue des Touches
Descente du Pavé
HAMEAU DE TOUAGE
Rue des Mésanges
Rue des Ormes
Rue des 4 Saisons
Rue des Luges
HAMEAU DE VILLARD DE TOUAGE
Rue des Bergers
Route des Vignes
Rue du Moulin
Impasse de la Chapelle
Chemin de la Fontaine
Impasse des Jardins
HAMEAU DES COMBES
Rue de la Poterie
Chemin des Combes et Vorzes
Impasse des Beaux Matins

HAMEAU DE BONGARRAT
Rue des Sources
HAMEAU DU COL ACCARIAS
Route du Collet de Vulson
HAMEAU DE VULSON
Route de Vulson
HAMEAU DE PIERRE VULSON
Route de Pierre Vulson
HAMEAU DE LA JARGNE
Rue des Bassins
HAMEAU DES JARGNES
Chemin des Jargnes
HAMEAU DE PEYSSET
Route de Peyssset
HAMEAU DE LA LOUBIERE
Impasse du Bois Rond
Impasse Isaë
Impasse des Cerisiers
Impasse La Ferrière
Route du Pont de Cognet
Rue de l'Hydre

Le conseil municipal du 27 septembre a principalement traité du soutien à l'école. Une motion a été adoptée que vous trouverez plus loin. Le conseil a également mis à disposition du Sou des écoles l'annexe de l'école pour qu'une garderie

puisse être organisée. Par ailleurs il a été décidé de réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone à Touage en 2018.

La restructuration du réseau d'eau de La Peyre

Il y a maintenant un an (N°17 novembre 2016) nous vous présentions les éléments qui avaient conduit le Syndicat intercommunal des eaux de Saint Jean d'Hérans-Saint Sébastien à engager un ambitieux programme de restructuration de l'alimentation en eau des deux communes à partir des captages de La Peyre. En un temps relativement court les financements ont été réunis : le projet se monte à 910 000 €HT dont 50% sont à charge de l'Agence de l'Eau, 21% à la charge du Département de l'Isère et 29% à la charge du Syndicat. Rappelons que le Syndicat est abondé à parts égales par les deux

communes.

Durant l'été le Syndicat a engagé les procédures légales d'attribution des travaux divisés en trois lots : réservoir, canalisations, équipements hydrauliques. Les deux premiers lots sont attribués respectivement au groupement d'entreprises Pelissard/Carron/Trièves Travaux (canalisations) et à l'entreprise Pélissard (réservoir). Le troisième lot est en attente. La première visite du site avec les entreprises a eu lieu le 13 octobre. Les travaux ont été programmés de fin novembre 2017 à l'été 2018.

Les actions pour la défense de l'école de saint Jean d'Hérans

Comme nous l'avions évoqué dans le bulletin du mois d'août, le village s'est mobilisé face aux menaces de fermeture de l'école. Dès le 8 juin, les élus et les parents d'élèves avaient rencontré la députée Mme Battistel.

Une réunion a eu lieu le 7 août avec Mme Battistel Députée, Mme Puissat Vice-présidente du Conseil Départemental, Mr Percevault Vice-président de la Communauté de Communes du Trièves, Mr Viallat Maire, Mr Vecchiato Maire, Mr Faure Inspecteur académique, Mr Tournoud Directeur de la Maison

du Territoire Trièves au Département, les élus du conseil municipal et les représentants des parents d'élèves. Cette réunion a permis de faire valoir la mobilisation du village et a débouché sur une motion votée par le conseil municipal interpellant le Président de la République.

Enfin le 6 septembre une réunion des élus du conseil municipal et des parents d'élèves a permis de régler les problèmes de rentrée liés aux activités périscolaires.

Motion de soutien à l'école primaire de Saint Jean d'hérans

Le Conseil Municipal, réunit ce jour, le 27 septembre 2017, en séance publique, à l'unanimité :

- Prend note avec attention des « annonces choc » du Président de la République, lors de la conférence nationale des territoires de juillet 2017
- Souscrit pleinement au principe de « donner plus à ceux qui ont moins », en considérant notamment que « les défis sont profondément différents selon les territoires »
- S'inscrit pleinement dans le défi du Gouvernement visant à considérer que les territoires ruraux ne peuvent être une variable d'ajustement
- Se félicite de l'annonce, qu'il n'y aura plus aucune fermeture de classe dans les zones rurales

A ce titre, le Conseil Municipal, sous couvert des autorités déconcentrées de l'Etat : la Préfecture et l'Inspection d'Académie, avec qui il est en lien constant, souhaite par la présente motion, interpellier le Président de la République sur la situation particulière de l'école de Saint Jean d'Hérans.

300 habitants résident aujourd'hui à Saint Jean d'Hérans, village du Trièves, en Isère.

Située à plus de 50 kilomètres de sa Préfecture, Grenoble, la commune de Saint Jean d'Hérans ne possède aucun service public, exception faite de son école primaire.

Cette classe unique accueille aujourd'hui 12 enfants, un chiffre comparable aux nouvelles préconisations nationales des Zones d'Éducatives Prioritaires, mais qui semble jusque-là inacceptable pour une classe unique en milieu rural, le retrait de l'unique poste d'enseignant entraînant la fermeture de l'école en 2019.

La stupeur des Elus est d'autant plus importante que la dernière réforme de la loi montagne n'apporte aucune précision en matière d'effectif pour les écoles des communes rurales de montagne.

Néanmoins, et depuis cette annonce, le village entier s'est mobilisé :

- Tournée des familles pour mobiliser les parents des 6 enfants inscrits sur les écoles privées voisines
- « Commercialisation du village » via un support anglais et via l'armée par les habitants du village
- Tournée des propriétaires en résidence secondaire pour des incitations à la location ou à la vente
- Ouverture à l'urbanisation d'une zone pour un lotissement

Comme vous l'imaginez, Monsieur le Président, les idées ne manquent pas, seul le temps et une décision politique forte nous manquent.

Vos dernières positions vont dans notre sens et nous visons, à travers cette motion, à ce que Saint Jean d'Hérans soit l'exemple d'une nouvelle politique pour nos écoles rurales.

Ampliation de cette délibération est adressée à :

- Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République
- Madame Marie-Noëlle BATTISTEL, Députée de l'Isère
- Madame Frédérique PUISSAT, Vice-Présidente du Département de l'Isère
- Madame Viviane HENRY Inspectrice d'Académie de Grenoble (DASEN)
- Monsieur Philippe FAURE, Inspecteur d'Académie Grenoble-Montagne
- Monsieur Guy PERCEVAULT, Vice-Président de la Communauté de Communes du Trièves, délégué aux écoles
- Monsieur Olivier TOURNOUD, Directeur de la Maison du Territoire Trièves
- Les délégués des parents d'élèves de Saint Jean d'Hérans
- Madame Brigitte DANGLEANT, Professeur des Ecoles, en poste à Saint Jean d'Hérans

La numérotation et dénomination des rues

Tous les Hérاندoux ont pu apprécier la rapidité et l'efficacité de la mise en place des numéros et plaques de rues qui s'est poursuivie au cours du mois d'octobre.

L'opération s'est achevée comme il se doit par une cérémonie d'inauguration qui, compte tenu de l'inauguration particulière du Square du Souvenir, a été fixée conjointement avec les cérémonies du 11 novembre 2017.



Au cours de l'inauguration du Square du Souvenir les représentants locaux et départementaux de la FNACA ont pris la parole pour souligner l'importance du devoir de mémoire dans la construction de l'avenir.



Mme Battistel et Mme Puissat respectivement Députée et Sénatrice de l'Isère ont honoré de leur présence l'inauguration du Square et les cérémonies du 11 novembre.

L'inauguration s'est poursuivie après les cérémonies du 11 novembre par le dévoilement des plaques des deux places attenantes de la Mairie et de l'Eglise et du Temple. Un apéritif a réuni ensuite tous les Hérاندoux présents à La Maison pour Tous.



Chaque habitant de la commune peut maintenant signaler son changement d'adresse en précisant le cas échéant qu'il s'agit d'un changement administratif suite à la dénomination des rues.

Commencez, si possible, par vous déclarer sur le site du service public qui permet de ne faire qu'une seule démarche pour de nombreux organismes en particulier les plus importants et obligatoires : les services des cartes grises et des impôts.

Sinon, commencez par vous signaler auprès de votre fournisseur d'électricité, de votre opérateur de téléphonie fixe et de l'assureur de votre habitation. Les factures de ces organismes vous servent en effet de justificatifs de domiciles lors d'éventuelles démarches administratives.

Pensez aussi à votre banque, vos abonnements (télé, journaux).

Le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Permet d'informer plusieurs organismes publics et privés d'un changement d'adresse postale, d'adresse électronique, de numéro de téléphone fixe et de téléphone portable, notamment :

- Carte grise
- Caisses de retraites (Agirc et Arrco, Cnav, etc.),
- Caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.),
- La Poste,
- Pôle emploi,
- Service des impôts,

Un nouvel artisan à Saint Jean

La commune est heureuse de souhaiter la bienvenue à une nouvelle entreprise qui s'installe à Saint Jean d'Hérans : EYMARD PLOMBERIE (06 74 96 57 11)

Vie du Village

Sur les pas des Huguenots : la traversée de l'Isère

Cette année le sentier des Huguenots a été parcouru du 22 au 30 septembre du Percy à Barraux par un total de 36 randonneurs. Le 23 septembre Eric Bernard 1^{er} adjoint et Mme Gisèle Grand conseillère ont accueilli les participants à l'étape de

Mens à La Mure autour d'un verre avant le pique-nique au pont de Cognet.

Vous pouvez trouver les reportages de FR3 sur le site www.surlespasdeshuguenots-isere.fr

La cérémonie du 11 novembre



La cérémonie de commémoration du 11 novembre et l'inauguration du Square du Souvenir en présence du Président de la FNACA Isère a été encore une fois l'occasion de rendre un hommage solennel aux enfants de St Jean d'Hérans morts pour la France pendant la grande guerre.

Rapprochons nous de l'histoire de Joseph Barbarin et de Fernand Didier, ces deux soldats tombés il y a 100 ans en 1917.

Barbarin Joseph Elie Lucien, né le 03 décembre 1895 aux Côtes de Corps, habitant de notre commune, a été recruté à Grenoble. Il a combattu dans le 97^{ème} et le 297^{ème} régiment d'infanterie. Probablement mort pour la France le 23 octobre 1917, aux avant-postes Le Vaucelles dans l'Aisne. Aucun registre matricule n'est disponible. Il a été inhumé à la nécropole nationale de Bois-Roger dans l'Aisne, tombe individuelle n°590, carré G.

Didier Fernand Léon né le 8 Juillet 1887 à Saint Jean d'Hérans. Incorporé le 20 octobre 1908, mobilisé le 2 Août 1914 au 17^{ème} Régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi le 16 mars 1917 à Maison de Champagne dans la Marnes.

Le 217^{ème} RI est formé à Lyon le 2 Août 1914, sous

les ordres du Lieutenant-Colonel Mathieu, du 17^{ème} RI.

C'est par un hiver extrêmement rigoureux, rendant impossible tout travail, avec des tranchées ébauchées et sans abris, que le 10 Mars, son régiment est mis à disposition de la 24^{ème} division d'infanterie pour reprendre Maison en Champagne sur la cote 185, entre Massiges et Rouvroy.



Le 12 Mars il relève le 221^{ème} RI qui a attaqué et repris une partie du terrain. Du 13 au 17 mars, son régiment continue l'effort commencé par une série d'attaques et de contre-attaques et atteint les objectifs qui lui étaient assignés. Dans la nuit du 19 au 20 Mars, la possession de la cote 185 est assurée. Les pertes pendant cette courte période sont de 12 officiers et 485 hommes.



Etat civil depuis Juin 2017

Décès

TURC-GAVET Jean-Claude

né le 05-10-1952

Décédé le 20-05-2017 à LA MURE

ASSENMACHER Laurent

né le 03-06-1977

Décédé le 30-05-2017 à ST JEAN D'HERANS

BRACHET Christiane, épouse CLEMENT

née le 18-08-1940

Décédée le 13-07-2017 à SAINT MARTIN D'HERES

CHENEL Monique, épouse SIMONETTI

née le 25-08-1932

Décédée le 15-10-2017 à CORPS

ROYER Paul

né le 04-11-1939

Décédé le 30-10-2017 à LA TRONCHE

Mariage :

BERNAD-PERIS Nicolas et GATTA Muriel

le 30-09-2017

Salon du home Shopping le 26 novembre 2017

Le sou des écoles de la classe unique de Saint Jean d'Hérans organise la deuxième édition du 'Salon du Home Shopping'.

On compte sur votre visite. Vous trouverez des cadeaux originaux pour Noël ainsi qu'un coin chaleureux avec la buvette et de quoi vous restaurer.

L'entrée est libre!

26 novembre 2017
Saint Jean d'Hérans

Entrée GRATUITE

2nd Salon du Shopping à domicile
et des artisans créateurs

Entretien maison
Bijoux
Ambiance
Douceurs
Jeux
Beauté Bien-être
Mode
Déco

TOMBOLA
BUVETTE
RESTAURATION
RAPIDE

10h - 18h
SALLE DES FÊTES

L'année dernière nous avons eu une vingtaine de stands avec de grandes marques connues comme Tupperware et Prowin, sans parler de plusieurs artisans du Trièves et même des habitants créatifs. Vu le succès, nombre d'entre eux reviennent mais il y aura aussi beaucoup de nouveaux exposants.

Si vous souhaitez exposer
appeler Aurore au
06 63 23 40 70.

Thé Dansant à Saint Jean le 19 Novembre 2017



Animé
Par Patricia

Trièves Gym Volontaire organise

Un thé dansant

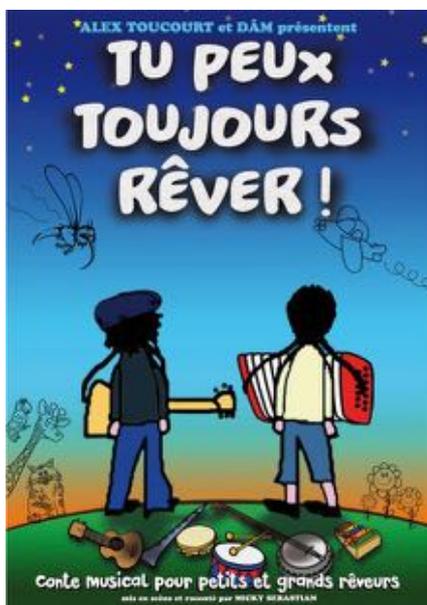
Le dimanche 19 novembre
De 15 h à 19 h

Salle des Fêtes de Saint Jean d'Hérans

Entrée 12€

Renseignements 04 76 34 94 6

Spectacle gratuit samedi 2 décembre



Le sou des écoles de la classe unique de Saint Jean d'Hérans vous invite au spectacle de fin d'année « tu peux toujours rêver », le samedi 2 décembre à 18h00 à la salle des fêtes de St Jean d'Hérans.

La buvette vous accueillera après le spectacle où vous pourrez échanger avec les artistes Alex Toucourt et Dâm.

On vous attend nombreux !!!

Bande annonce du spectacle :

<https://www.youtube.com/watch?v=TYoinSMPSIs>

**Vous avez aimé les oreilles d'âne de la Vogue ?
Retrouvez les après le spectacle.**

Commandez vos nombres de parts avant le 25 novembre, la part est à 6€ auprès d'Aurore au 06 63 23 40 70 ou de Sarah au 06 32 22 65 32.

Et venez les chercher après le spectacle vers 19h30.

VENTE de CHOCOLATS et GOURMANDISES au profit de la classe du village

Madame, Monsieur,

La classe unique des 11 élèves de Saint Jean d'Hérans propose des chocolats et autres gourmandises à la vente grâce au catalogue COBISCOL ci-joint aux « Chemins de St Jean ».

En choisissant d'acheter ces produits, vous soutiendrez les projets de l'école. Il est question de construire une petite maison en collaboration avec des artisans. L'argent récolté pourra financer les matériaux mais aussi les autocars pour les visites liées au projet.

COMMENT PROCEDER ?

1. Remplissez le bon de commande (distribué avec le catalogue ou disponible en mairie ou à l'école).
2. **Attention** : notez bien votre numéro de téléphone.
3. Pensez à conserver l'exemplaire vert de votre bon de commande.
4. **Règlement** : de préférence, établissez un chèque (à l'ordre de COBISCOL) ou sinon par espèces.
5. Déposez l'ensemble, bon de commande (blanc + jaune) avec votre règlement dans une enveloppe, dans la boîte aux lettres de l'école de St Jean d'Hérans (ou de la mairie).

Attention : AU PLUS TARD LUNDI 20 NOVEMBRE 2017. (la boîte aux lettres de l'école se trouve dans la porte en bois)

Votre commande sera livrée à l'école au cours de la semaine 50 (du lundi 11 au vendredi 15 décembre 2017). Les enfants vous informeront par téléphone et seront ravis de vous accueillir à l'école pour vous remettre votre colis en main propre (jusqu'à 18h).

En vous remerciant chaleureusement,
la maîtresse de la classe unique,
B.Dangléant

Repas de Noël samedi 16 décembre 2017

Comme chaque année à l'occasion des fêtes, la municipalité de Saint Jean d'Hérans organise pour tous les habitants de la commune le traditionnel repas de fin d'année. Cette année il aura lieu le samedi 16 décembre 2017. Pour les plus de 65 ans, le repas sera offert aux résidents de la commune et aux inscrits sur la liste électorale.

Nous souhaitons vivement vous compter parmi

nous pour ce moment festif.

Mi-novembre, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres le coupon d'inscription avec toutes les précisions nécessaires en particulier pour ceux qui ne pourraient se déplacer.

Infos Pratiques

Informations urgentes

Le secrétariat de mairie vous propose de vous envoyer par mail les informations urgentes reçues en mairie qui peuvent vous intéresser (culture, travaux, école, tourisme, etc...).

Ces envois seront fait en copie cachée pour assurer la confidentialité de votre adresse.

Les intéressés doivent transmettre leur adresse mail au secrétariat (st-jean-dherans@wanadoo.fr).

Bourses scolaire et de séjour linguistique

Une bourse scolaire et une subvention pour séjour linguistique sont attribuées par la commune à chaque enfant domicilié sur la commune, jusqu'à l'âge de 18 ans révolus, sur présentation de justificatifs.

La sécheresse en Isère

est importante, ce sont les efforts de chacun qui permettront de ne pas l'aggraver par nos prélèvements. Afin de soulager la ressource et de retarder un éventuel renforcement des restrictions, chacun est appelé à une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux publics de distribution d'eau, et cela sur l'ensemble du département.

L'arrêté préfectoral du 24 octobre 2017 place jusqu'au **31 décembre 2017** le département de l'Isère en situation d'**alerte sécheresse** sur les eaux superficielles et souterraines avec

- interdiction d'arroser les pelouses, les espaces verts publics et privés, les jardins d'agrément, les golfs et stades entre 6h et 20h,

- interdiction de laver les véhicules hors stations professionnelles,

- arrêter les fontaines en circuit ouvert (particulièrement celles branchées sur le réseau d'eau potable).

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**.

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017)

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans

Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.4,5 : D. Attané ; p.1 : P. Attané, J.M. Garrat ;